Saison 2023/2024

Procès-verbal n°12 du Comité Directeur

Réunion du :	**Mardi 27 février 2024**
A :	**18h30 à la Maison du Football**
Présidence :	M. Michel SORNAY
Présents :	MM. Emmanuel ANGONIN ; Patrice ANTHONIOZ ; Jacky BANDERIER ; Philippe FLOCHON ; Denis JACQUES ; Alain MAUBEY ; Jean-Louis MONNOT ; Eric PATENAT ; Nicolas THABARD et Didier VINCENT
Représentés :	MME. Elodie MYOTTE-MOUILLER (pouvoir à Nicolas THABARD) MM. Antoine CONVERSET (pouvoir à Jean-Louis MONNOT ; Mickaël LUCAS (pouvoir à Emmanuel ANGONIN ; Philippe DUPREZ (pouvoir à Alain MAUBEY)
Excusés :	M. Mohamed EL OUAZZANI ; M. Michel MONIOTTE ; Ludovic CORNEBOIS
Assistent à la séance :	MM. Clément JAILLET et Sébastien HARMAND

1. Approbation des derniers PV

Le Comité Directeur procède à l'approbation des procès-verbaux des réunions suivantes :

- ✓ PV N°11 du Comité Directeur du 12 février 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

*****

2. Condoléances / Remerciements

2.1. Condoléances :

Le Comité Directeur adresse ses condoléances à la famille de René ODOBEL, dirigeant de l'AS GROZON puis du FC GRIMONT, décédé le 23 février dernier à l'âge de 71 ans.
Le Comité Directeur adresse ses condoléances à la famille de Jean-Pierre GENET, dirigeant de Jura Dolois Football, suite au décès de son père Michel, survenu le 19 février dernier à l'âge de 90 ans.

2.2. Remerciements :

Le Comité Directeur adresse ses remerciements à l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) pour la mise à disposition des salles du GES et du Cosec pour l'organisation des finales Futsal qui se sont déroulées le 10 février dernier.
Le Comité Directeur adresse ses remerciements à l'ensemble des bénévoles et membres de Commissions qui ont participé à l'organisation des finales Futsal qui se sont déroulées le 10 février dernier.
Le Comité Directeur adresse ses remerciements à l'ensemble des clubs labellisés pour la qualité de leur accueil lors des remises de Labels et des dotations FFF / Crédit Agricole. Le Président remercie les membres du Comité Directeur qui l'ont accompagné sur quelques réunions (Jean-Louis MONNOT, Nicolas THABARD et Philippe DUPREZ).
Le Comité Directeur adresse ses remerciements à l'ensemble des clubs qui ont accueilli les réunions décentralisées en arbitrage (FR Rahon et FC Champagnole).
Le Comité Directeur adresse ses remerciements aux Collectivités qui ont mis à disposition leurs terrains pour l'accueil

- ✓ des formations d'éducateurs (Aiglepierre et Saint-Amour) ;
- ✓ des formations Initiale en Arbitrage (Mont-sous-Vaudrey et Poligny) ;

- ✓ des détections ou centres de perfectionnement (Arbois, Champagnole et Poligny) et leurs Gymnases pour le Futsal (Arbois, Bletterans, Damparis, Champagnole, Dole, Fraisans, Mignovillard, Mont-sous-Vaudrey, Morbier, Nozeroy, Poligny, Saint-Aubin, Saint-Claude et Salins-les-Bains).

*****

3. Informations du Président

3.1. Journée évènements récompensant les lauréats des Labels Fédéraux et du PEF :

Le Crédit Agricole de Franche-Comté organise un après-midi évènementiel afin de récompenser les clubs des trois Districts de l'ex-Franche-Comté, récipiendaires des Labels Jeunes et Ecole de Foot Féminine et lauréat du challenge Programme Educatif Fédéral.
Cet évènement se déroulera au Stade Bonal, à Montbéliard, à l'occasion de la rencontre de National 1 « FC Sochaux M – Chamois Niortais ». La rencontre est programmée le vendredi 19 avril 2024 et les cérémonies débuteront à partir de 14h. Cependant, il est possible que la manifestation soit décalée au lundi 22 avril 2024 si la rencontre venait à être télévisée.
9 clubs du Jura sont invités : Bresse Jura Foot (Label Jeunes), FC Champagnole (Labels Jeunes et EFF), US Coteaux-de-Seille (Labels Jeunes et EFF), Jura Lacs Foot (Label Jeunes et PEF), RC Angillon (Label EFF et PEF), RC Lons (Label EFF), FCC La Joux Nozeroy (Label EFF), FC Molay (Label EFF), FC Poligny-Grimont (PEF).
Chaque club est invité en délégation de 15 personnes (12-13 joueurs et 2-3 dirigeants).
Le Comité Directeur propose de renouveler l'opération d'un déplacement organisé en transport en commun avec une participation du district (prise en charge 50%). Les devis vont être demandés.

3.2. Opération mini buts :

La phase de commande terminée et 23 clubs sur 44 éligibles ont passé commande. Cela représentera un coût pour le District 2746€ soit 35% du montant budgété.

3.3. JOP 2024 :

A partir de début mars, les clubs et les districts auront accès à une billetterie pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, à travers une plateforme dédiée. Il sera ainsi possible de sélectionner des billets correspondants aux tournois de foot féminin et masculin dans l'ensemble des stades.
Pour bénéficier de l'offre, il faudra acheter au moins 10 places. C'est le principe du « premier arrivé, premier servi » qui sera appliqué.
Le calendrier des tournois prévoit une ½ finale du tournoi masculin à Lyon le lundi 05/08 à 21h, une ½ finale du tournoi féminin à Lyon le mardi 06/08 à 18h et la finale pour la 3ème du tournoi féminin à Lyon le vendredi 09/08 à 15h.
Le Comité Directeur décide de se positionner sur un projet d'achat de places pour récompenser des bénévoles. Il restera à déterminer le match choisi.

*****

4. Vie du District

4.1. Commission Statut de l'Arbitre et Obligations des Clubs :

Un des postes de représentant des clubs était vacant. La Commission, présidée par Patrice ANTHONIOZ a enregistré la demande de M. Philippe CLERC, Président de Coteaux-de-Seille pour intégrer la Commission. Le Président, Michel SORNAY, propose aux membres de se prononcer sur cette candidature.

La candidature de M. Philippe CLERC est approuvée à l'unanimité.
Jean-Louis MONNOT n'a pas pris part, ni aux échanges, ni à la délibération.

4.2. Commission de Surveillance des Opérations Electorales :

Un des postes de la Commission était vacant pour atteindre le nombre minimum de 5. La Commission présidée par Pierre COMTE a enregistré la demande de M. Paul MEUNIER, Dirigeant du FC Poligny Grimont pour intégrer la Commission. Le Président, Michel SORNAY, propose aux membres de se prononcer sur cette candidature.

La candidature de M. Paul MEUNIER est approuvée à l'unanimité.

Le tableau de constitution des Commissions sera actualisé.

4.3. Agenda institutionnel :

Afin de respecter les différentes obligations de fin de saison, le Comité Directeur détermine, en concertation avec ses membres et les Présidents de Commissions présents, le calendrier institutionnel pour la fin de la saison.

- ✓ Jeudi 21 mars 2024 : .....**Commission du Statut de l'Arbitre et Obligations des Clubs**, étude de la situation intermédiaire des clubs au regard du Statut de l'Arbitre (fin d'enregistrement des nouvelles licences au 28/02), des obligations d'encadrement et du nombre de licenciés « jeunes ».
- ✓ Mardi 26 mars 2024 : .....***Bureau***
- ✓ Vendredi 28 mars 2024 : .....**Commission du Statut de l'Arbitre et Obligations des Clubs**, publication de la situation intermédiaire.
- ✓ Mardi 16 avril 2024 : .....***Comité Directeur***
- ✓ Lundi 22 avril 2024 : .....***Assemblée Générale***, publication de la date de l'Assemblée Générale et la date d'ouverture de la campagne électorale (27/04).
- ✓ Lundi 13 mai 2024 : .....***Bureau***, Examen des vœux du District.
- ✓ Vendredi 27 mai 2024 : .....***Assemblée Générale***, Date limite de réception des candidatures et des vœux des clubs.
- ✓ Lundi 03 juin 2024 : .....***Commission de Surveillance des Opérations Electorales***, Examen des candidatures et envoi des récépissés.
- ✓ Mardi 04 juin 2024 : .....***Comité Directeur***, Examen des vœux des clubs et du District, et validation de l'Ordre du Jour de l'AG.
- ✓ Jeudi 13 juin 2024 : .....***Assemblée Générale***, Date d'envoi des convocations.
- ✓ Semaine du 17 au 21 juin : ....***Commission du Statut de l'Arbitre et Obligations des Clubs***, étude de la 2ème situation d'infraction au regard du Statut de l'Arbitre (nombre de matchs par rapport au quota) et Obligations des équipes de Jeunes.
- ✓ Jeudi 20 juin 2024 : .....***Bureau***
- ✓ Mardi 25 juin 2024 à minuit :***Assemblée Générale***, Fin de la campagne électorale.
- ✓ Jeudi 27 juin 2024 : .....***Commission du Statut de l'Arbitre et Obligations des Clubs***, publication définitive des clubs en infraction.
- ✓ Vendredi 28 juin 2024 : .....***Assemblée Générale***

*****

5. Finances

5.1. Situation des clubs :

Le relevé n°2 a été adressé aux clubs début février. Les règlements arrivent au fil de l'eau. Tout ne sera pas encaissé à fin février mais il n'y a pas trop de retard.

L'ensemble des clubs est à jour du relevé n°1, hormis un club. La situation financière du club est inquiétante car il y a un doute important à ce jour concernant les capacités de règlement des relevés n°2 et 3. La situation du compte du club, vis-à-vis de la Ligue est également préoccupante.

Le Comité Directeur décide d'organiser une rencontre, en urgence, avec les membres du club pour éclaircir la situation. Sans amélioration, il faudra envisager une procédure pour mise hors compétition.

5.2. Devis réfection étanchéité de la toiture :

Le bâtiment du District fait face à de gros problèmes d'étanchéité. Lorsqu'il y a de forte de pluie, on constate des infiltrations au niveau du toit et des fenêtres. Une entreprise a été sollicité pour l'établissement de devis. Un premier devis concernant l'étanchéité au niveau du toit de la salle du comité s'élève à 13 910€ et un second portant sur l'étanchéité au niveau du toit du secrétariat s'établit à 2 853€.

Les membres du Comité Directeur à l'unanimité, donne leur accord au Président pour poursuivre les investigations sur les devis et engager la dépense inévitable.

5.3. Devis de l'entretien des espaces verts :

Jean-Louis MONNOT présente le devis pour l'entretien des espaces verts du District pour l'année 2024. Le montant reste le même que pour l'année 2023.

Le devis est donc validé à l'unanimité.

5.4. Vote électronique :

Le Comité Directeur confirme sa volonté de recourir au vote électronique lors de la prochaine Assemblée Générale, comme cela avait été le cas lors de l'Assemblée Générale du 27/10/2023.

Le Directeur du Développement, Sébastien HARMAND, présente le devis demandé auprès de la même société qu'en octobre. Celui-ci présente une augmentation significative, tenant compte d'une actualisation du temps et des frais de déplacement. Deux autres devis ont été sollicité, l'un auprès de Alternactive, déjà sollicité pour l'AG d'octobre et dont le prix n'a pas évolué et l'autre auprès de Hypermaster.

Après délibération, les membres du Comité Directeur décident, à l'unanimité, de retenir la société Leni pour l'organisation du vote électronique lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024 à Ney.

*****

6. Arbitrage

6.1. Bilan des FIA :

Il y a eu beaucoup de candidats cette saison : 40.

Sur la session d'octobre, il reste 4 candidats à voir en pratique. On déplore malheureusement l'impossibilité de voir un nouvel arbitre car il est blessé et son indisponibilité s'étend jusqu'à la fin de saison. Il ne pourra donc pas couvrir son club cette saison.

Sur la session organisée à Jura Sud Foot en début d'année, 13 candidats (dont 1 de l'ES Ravilloles les Crozets) ont été reçus à la théorie et doivent être vus en pratique. Il est envisagé de voir un maximum de jeunes de Jura Sud Foot en pratique lors de la finale du festival départemental U13 Pitch à Champagnole. Didier VINCENT se rapprochera du club.

Sur la session organisée à Mont-sous-Vaudrey, 10 candidats ont obtenu l'examen théorique.

Ainsi, 27 candidats sont à voir en pratique rapidement (des arbitres « observateurs » ont été sollicités lors des réunions décentralisées) dès la reprise. Il est à noter que 23 de ces arbitres devront faire 3 matchs pour couvrir leur club et 4 (ceux de la session d'octobre) devront en faire 10.

6.2. Bilan des réunions décentralisées :

A l'occasion des 3 réunions décentralisées (Champagnole, Rahon et District), 68 arbitres se sont mobilisés (70% de présence). Beaucoup ont été excusés pour raisons professionnelles ou d'étude (notamment ceux scolarisés à Besançon).

Ces 3 réunions se sont avérées très intéressantes notamment du point de vue des 3 thématiques proposées par Gwenaël MARTIN. Elles reprenaient des situations concrètes vécues sur les terrains les week-ends par les arbitres.

Ces réunions ont également permis de remettre aux nouveaux arbitres une veste (une deuxième veste a été offerte aux anciens) et aux récipiendaires absents lors de la journée de passionnés leurs diplômes ou médailles. La présence du Président, Michel Sornay, sur chaque réunion a été appréciée des arbitres.

*****

7. Vie des clubs

7.1. Courriel du club de Mont-sous-Vaudrey :

Courriel en date du 18/02/2024

Le Comité Directeur du District prend connaissance de la demande du club de Mont-sous-Vaudrey, d'accorder une dérogation pour que les matches de l'équipe seniors F évoluant en Départemental 1 puissent se dérouler sur le terrain Jean Fraisier 2, classé T7, en qualité de terrain de repli, s'il s'avérait impossible de disputer 2 matchs consécutifs sur le terrain Jean Fraisier 1.

La demande porte sur les dates ci-dessous :

- ✓ Dimanche 03 mars 2024
- ✓ Dimanche 06 avril 2024

Vu le règlement du championnat Seniors Féminin, l'article 6 « Installations » impose un terrain classé niveau T5 à minima.

Vu le classement du terrain Jean Fraisier 2, homologué en T7

Vu que le classement T7 est dû aux dimensions des vestiaires 3 et 4 et non au terrain

Vu la dérogation accordée par le Comité Directeur lors de sa session du 21/11/2023, jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Comité Directeur prolonge la dérogation accordée jusqu'à la fin de la saison 2023/2024, soit jusqu'au 30 juin 2024, dans les conditions ci-après :

« *Pour la période du 21 Novembre 20213 au 30 juin 2024, les matchs de l'équipe Seniors F, évoluant en D1F peuvent être programmés sur le terrain Jean Fraisier 2.* »

7.2. Courriel du club de Courlaoux :

Courriel en date du 14/02/2024

Le Comité Directeur du District prend connaissance du courriel du club de Courlaoux :

Objet : Calendriers D2 F a 8 seniors

Bonjour,

Après réception des calendriers des féminines à 8 seniors en D2, nous constatons que le dernier match de championnat se joue le 16 juin.

Sur les calendriers généraux envoyés en début de saison, les matchs des féminines devaient se finir début juin et il n'y avait pas de match de féminines prévus le 16 juin.

Nous organisons et avons communiqué sur la mise en place d'un tournoi filles le 16 juin à Courlaoux.

Afin de choisir cette date nous nous sommes basés sur vos calendriers envoyés en début de saison.

Je remarque également que les filles n'ont pas de match entre le 14 avril et le 26 mai… pouvez vous modifier vos calendriers afin de respecter ce que vous avez envoyés en début de saison et que les filles finissent le championnat plus tôt et ne pas perturber notre tournoi.

Merci de votre retour.

Cordialement,
Vincent DOCCI
Président FC Courlaoux

Le Comité Directeur rappelle que le calendrier général peut évoluer au cours de la saison en fonction des aléas d'organisation. Il manquait la journée 4 lors du 1er calendrier établi et la journée programmée le long week-end de l'ascension a été déplacée.
Le Comité Directeur rappelle que les clubs qui organisent des tournois doivent faire une demande d'autorisation (article 176 des RG) au moins 3 mois avant l'évènement, et qu'à ce jour, aucune demande d'autorisation de tournoi n'a été adressée à la Commission Féminine pour la date du 16 juin 2024.
Le Comité Directeur précise qu'il y a une journée le 14 avril puis le 05 mai et enfin le 26 mai et qu'entre ces dates, outres les vacances scolaires et long week-end de l'ascension, 2 tours de coupe sont programmés (1/4 de finales, le 28/04 et ½ finales, le 19/05).
Le Comité Directeur confirme le calendrier général féminin tel que voté lors de la séance du 12/02/2024, sans modification.

7.3. Stade Municipal 2 de Lons-le-Saunier :

Suite à des réserves déposées par un club en compétition de Ligue à l'encontre du RC Lons, la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives a suspendu le classement du Stade Municipal 2 de Lons-le-Saunier.
Le Comité Directeur s'est étonné de ne pas avoir été averti par la Ligue de ce contrôle, d'autant plus que le Stade Municipal 2 n'a subi aucune transformation au cours des dernières années. Cette décision subite et sans préavis engendre des conséquences non négligeables dans l'organisation des calendriers et la continuité des différents championnats.
Les services de l'Espace Communautaire de Lons Agglomération ont d'ores et déjà entrepris les travaux de mise en conformité demandés par la Ligue.
Le Comité Directeur décide, à l'unanimité, d'accorder une dérogation pour l'utilisation du Stade Municipal 2 de Lons-le-Saunier, dans le cadre des compétitions officielles du District du Jura, dès que la Municipalité de Lons-le-Saunier informe le District que les travaux ont été réalisés et jusqu'à visite du terrain par la CRTIS et homologation.

*****

8. Sportif

8.1. Bilan du Futsal Associé :

Seniors : 11 équipes engagées ; 2 journées d'organisées + finale ; vainqueur FC Brenne-Orain
U18 : 14 équipes engagées ; 2 journées d'organisées + finale : vainqueur CCSVA Mont-sous-Vaudrey
U15 : 32 équipes engagées ; 2 journées d'organisées + ½ finales + finale : vainqueur Jura Stad' FC
U13 « qualif » : 20 équipes engagées ; 2 journées d'organisées + ½ finales + finale : vainqueur RC Lons
U13 « équipes réserves » : 19 équipes engagées ; 2 journées d'organisées
U11 : 45 équipes engagées ; 2 journées d'organisées
U9 : 50 équipes engagées ; 2 journées d'organisées
U7 : 45 équipes engagées ; 2 journées d'organisées ; 1 plateau annulé
Seniors F : 22 équipes engagées ; 2 journées d'organisées + finale : vainqueur CCSVA Mont-sous-Vaudrey
U18 F : 6 équipes engagées ; 2 journées d'organisées + finale : vainqueur Jura Stad' FC
U15 F : 14 équipes engagées ; 2 journées d'organisées + finale ; vainqueur Arcade Foot
U12 F : 9 équipes engagées ; 2 journées d'organisées
U9 F : 11 équipes engages ; 2 journées d'organisées ; 1 plateau annulé

Globalement il y a eu une très bonne participation des équipes (très peu de forfait). Sur certains plateaux, nous avons manqué de bénévoles pour tenir la table de marque.
Cette année a été marquée par des ouvertures de dossiers de discipline pour la 1ère fois (3 dossiers ; 1 en Seniors, 1 en U18 et 1 en U15 entraînant des suspensions de 6 et 7 matchs fermes). Les Commissions de Discipline et Futsal vont travailler sur une procédure et un barème clair pour permettre aux dirigeants tenant les tables de marque de prendre des décisions uniformes en matière de discipline.

Pour cette saison, deux tests ont été réalisés lors de l'organisation des finales. Le premier concerne l'alternance de la pratique dans les deux salles. Il s'est avéré très concluant, malgré l'obligation de mobilité du public. Pour le 2ème test, il s'est déroulé sur la finale des U18F, en procédant par un système de ½ finale/finale plutôt que par poule de 5. Les retours sont positifs, cependant le Comité Directeur alerte sur l'état d'esprit dans certaines catégories en instaurant dès le début de la compétition un match à enjeu.
Nicolas THABARD, Président de la Commission Futsal, note une très bonne participation des bénévoles du District lors des finales à Lons-le-Saunier le 10 février 2024.

8.2. Point sur les engagements de la phase printemps :

Les Commissions rappellent les nouveaux engagements de la phase printemps.

8.2.1. Seniors : FR Archelange 3 à 8 ; AS Aromas 2 (modification, passe à 8) ; US Crotenay Combe d'Ain 3 (modification, passe à 11) ; FCC La Joux Nozeroy 3 (modification, passe à 8) ; US Coteaux-de-Seille 3 à 8 et FC Septmoncel.

8.2.2. U15 D2 : US Coteaux-de-Seille à 8 ; Jura Nord Foot 2 (modification, passe à 11) ; Jura Lacs Foot 2 à 8 ; Jura Sud Foot U16 F à 8.

8.2.3. Seniors F D1 à 11 : US Coteaux-de-Seille.

8.2.4. U11 : Jura Nord Foot 2

8.2.5. U9 : Jura Stad' FC 3 et FCC La Joux 3 ; AS Moissey 2 et AS Ney.

8.2.6. U7 : FC Brenne-Orain 2 ; FC Haut Jura 3 et GJ Porte du Jura 3

8.2.7. U9 F : 11 équipes exclusivement féminine dont 9 qui ont migrées du foot masculin

Le District compte aujourd'hui 561 équipes engagées dans les différentes compétitions (FFF, Ligue et District) contre 541 la saison dernière, avec près de 15% d'équipes jeunes qui jouent en Ligue.

8.3. Point de situation compétitions Seniors, Jeunes, Féminines :

Les Commissions présentent la situation des matchs non joués ce jour et devant être reprogrammés.

8.3.1. Seniors D2, Poule B :

- ✓ FC Aiglepierre – Bresse Jura Foot 3, du 17/12/23
- ✓ PS Dole Crissey – FC Brenne-Orain, du 11/02/24
- ✓ FC Aiglepierre – PS Dole Crissey, du 25/02/24

8.3.2. Jeunes :

Ce week-end du 24-25 février s'est déroulé le tour de cadrage de coupe U15 et U18. Tous les matches ont pu se jouer, grâce notamment à l'anticipation des clubs qui ont permis l'inversion de 3 matchs.
L'ensemble des catégories reprend ce week-end du 2-3 mars, sauf les U11 et les U7 qui reprenne le week-end suivant.

8.4. Foot Animation – Lancement des plateaux U9F :

Jeudi 22 février une réunion dédiée à la pratique des U9 F a eu lieu au DIstrict. 12 clubs ont participé à cette réunion et 11 se sont engagés dans cette 1ère organisation de plateaux U9 dédiés à 100% à la pratique féminine.
Sont autorisées à prendre part à ces plateaux les jeunes filles des catégories U7 F (maximum 3), U8 F, U9 F et U10 F.
Cette nouvelle organisation a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme de la part des clubs.

8.5. Situation des Actions Techniques :

Les membres du Comité Directeur félicitent la Commission Techniques et plus particulièrement son animateur, le CTD PPF Ludovic CORNEBOIS, pour le très gros travail réalisé, entre l'organisation du Programme de Performance Fédéral, des Centres de Perfectionnement Spécifiques des Gardiens de Buts, les actions de formation des éducateurs, les rassemblement inter-secteurs avec la Saône-et-Loire et le concours graine de footballeur.
Le dernier PV de la Commission, en téléchargent sur le site du District, dénombre plus de 20 actions réalisées depuis le début de la saison.

Par ailleurs, le 23 décembre dernier, une détection Futsal U15G et U16G-U17G a été organisée. Les clubs ont bien répondu aux sollicitations de la Commission, envoyant une cinquantaine de joueurs par catégorie. Ceci a permis de constituer 2 sélections de 10 joueurs.
La sélection U15 s'est déplacée pour un rassemble à Dijon le lundi 19 février et la sélection U17, à Auxonne le mardi suivant, afin que ces joueurs puissent être vus par l'Equipe Technique Régionale. 2 joueurs U15 et 2 joueurs U17 ont été retenus.
Clément JAILLET expose l'organisation et les résultats obtenus par ces 2 sélections. Il précise, malgré le bon comportement sportif et technique qu'il a été observé une différence significative avec les équipes où les joueurs sont des spécialistes de la pratiques futsal. Les principales difficultés ont été observées principalement sur les déplacements.

8.6. Foot en Milieu Scolaire :

Le concours « Foot à l'école » à l'école est pleinement lancé. Cette saison, le thème est « Quand football et Jeux Olympiques/Paralympiques se rencontrent ». Dans le Jura, il y a pour l'instant 66 classes représentants 26 écoles impliquées dans ce dispositif.
Eric PATENAT, Président de la Commission du Foot en Milieu Scolaire explique que les actions combinées des clubs et du District, avec l'accompagnement du CTD DAP Clément JAILLET, touchent à ce jour 1 430 enfants dans les écoles.

*****

Prochain Bureau, le mardi 26 mars 2024 à 18h30, à la Maison du Football.
Prochain Comité Directeur, le mardi 16 avril 2024 à 18h30, à la Maison du Football.
Assemblée Générale Elective, le vendredi 28 juin 2024 à 19h00, à Ney.

*****

Nicolas THABARD
Secrétaire Général

Michel SORNAY
Président